



Sommaire

- 01 Éditorial / Sommaire
- 02 Agenda / Actualités / Nouveaux arrivés
- 03 Rencontre avec
Émilie Kimuanga –
Service civique à l'Apogei 94
- 04 Assemblée Générale 2025 :
un nouvel élan
- 05 EUPHORIA au Grand Palais :
voyage sensoriel pour la
Pointe du Lac

Familles et équipes réunies
pour la kermesse de l'IME
Les Bords de Marne

Première aventure loin de
la maison pour les enfants
de l'IME Les Bords de
Marne
- 06 Une année sportive à
l'ESAT les Petits Carreaux !

Service public départe-
mental de l'autonomie
- 08 Le baromètre QVCT : un
outil d'écoute au service
des salariés

Édito

Dans la continuité du Projet Associatif Global, formaliser son projet managérial...

En cette rentrée 2025, l'Apogei 94 s'engage dans des chantiers structurants pour l'avenir. En juin dernier, après plusieurs mois d'élaboration et de réflexion, l'Assemblée Générale a adopté définitivement son nouveau Projet Associatif 2025/2030. C'est une étape importante.

Pour aller plus loin, l'association a voulu formaliser son projet managérial. En d'autres termes, il s'agit de partager et promouvoir dans un élan participatif la façon dont la chaîne hiérarchique de responsabilité va décliner la mise en œuvre du PAG : quel modèle managérial, quels outils de pilotage, quelles valeurs défendues, quels repères éthiques ?

Le Conseil d'Administration, les cadres de direction, des groupes d'expression représentant des salariés et des cadres intermédiaires ont été consultés, chacun défendant des visions du management pour l'Apogei 94. Le projet managérial doit être finalisé en octobre 2025 et sera diffusé par la suite pour s'assurer de sa mise en œuvre.

Les responsables d'équipe et/ou d'établissement n'auront pas vocation à être uniformes et standardisés. Mais, à partir de la diversité des parcours,

des expériences et des cultures, il s'agit bien de dessiner des axes cohérents d'exercice de la responsabilité.

Donner plus d'autonomie à chacun, libérer les initiatives et la créativité, déployer des stratégies qui associent les acteurs et renforcent l'autodétermination sont des piliers structurants pour faire avancer les projets.

Et dans le même temps, un management bienveillant et valorisant doit aussi ne pas craindre d'oser le rapport d'exigence. Un rapport dans les deux sens : une exigence constructive de l'employeur sur ses salariés et une exigence fructueuse des salariés vis-à-vis de leur employeur.

Alors, comme autant de balises sur le chemin, le projet managérial nous conduira vers une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap qui nous sont confiées.

Paul Guignard

Président de l'Apogei 94



Agenda

2^e semestre 2025

SEPTEMBRE 2025

17/09 : Conseil d'Administration Apogei 94

30/09 : Conseil d'Administration Unapei Val-de-Marne

OCTOBRE 2025

10/10 : Salon des aidants

Du 6/10 au 10/10 : Opération Brioche



Actualités

Opération « Boutique Solidaire » :
www.boutique.unapei.org

Vous souhaitez soutenir les actions du réseau Unapei tout en vous faisant plaisir ? Rendez-vous sur la **Boutique solidaire Unapei** pour des achats plaisirs et utiles. **Plongez dans un univers de produits engagés et responsables :** créations artisanales fabriquées en France, articles éco-reponsables et accessoires du quotidien. Épicerie, bien-être, papeterie, mode, livres... Il y en a pour tous les goûts ! Avec la sélection de produits fabriqués dans les ESAT et EA du réseau Unapei, vous pouvez aussi **soutenir l'inclusion professionnelle** des travailleurs en situation de handicap.

Pour les fêtes, offrez-vous ces produits originaux et soutenez directement les personnes en situation de handicap intellectuel. Vos achats solidaires nous aideront à concrétiser des actions et à poursuivre nos combats ! Cette campagne est menée par 45 associations membres du réseau Unapei et vous pouvez choisir qui soutenir. L'Apogei 94 met aussi à votre disposition un catalogue papier sur simple demande à l'adresse : actionfamiliale@apogei94.net.



Faites un achat solidaire et rejoignez le mouvement !

La voix des frères & sœurs : participez à l'enquête !

Vous êtes frère ou sœur d'une personne en situation de handicap ? Faites entendre votre voix en répondant à un questionnaire et contribuez à une étude inédite de l'Unapei. Vie quotidienne, impact du handicap de votre frère ou de votre sœur sur votre parcours personnel, besoins non satisfaits, attentes

vis-à-vis de la société... l'enquête « La voix des frères et sœurs », lancée par l'Unapei, vous concerne.

Après avoir recueilli « La voix des parents » en 2023, l'Unapei lance cette nouvelle enquête nationale pour mieux comprendre le vécu, l'éventuel rôle d'aidant et les attentes des frères et sœurs de personnes ayant un handicap intellectuel, autisme, polyhandicap ou handicap psychique.

Cette enquête, anonyme et réalisée par un cabinet spécialisé, ambitionne également de combler un vide scientifique, politique et médiatique autour du vécu des frères et sœurs. Le questionnaire est ouvert jusqu'à fin octobre 2025. Nous comptons sur votre participation et n'hésitez pas à faire connaître cette initiative à toute personne concernée.



Pour en savoir plus sur les modalités d'enquête et participer, rendez-vous sur :
<https://swll.to/VoixDesFreresEtSoeurs>



Nouveaux arrivés

ATVM - FLORICOURT Anthony, Délégué à la protection des majeurs
EAM de Rosebrie - BAKHTAOUI Amel, Aide médico-psychologique
EAM de Rosebrie - CESAR Mélodie, Cadre infirmière
EAM de Rosebrie - NIANG Aissata, Aide-soignante
EAM la Pointe du Lac - BOUHALOUANE Yassine, Agent technique supérieur
EAM la Pointe du Lac - BOUJAZZA Aïssa, Agent technique
EAM la Pointe du Lac - KIKOBO LENGÓ Miriam, A.M.P. pour adultes
ESAT les Lozais Seguin - BENALI Ibtisame, Chargée d'accompagnement
ESAT les Lozais Seguin - GUILLAUME Emma, Monitrice d'atelier
ESAT les Lozais Seguin - OUKACH Sarah, Secrétaire administrative
ESAT les Lozais Seguin - MARCEL Julie, Monitrice d'atelier
ESAT Les Petits Carreaux - LE SAUCE Anaïs, Educatrice spécialisée
ESAT Rosebrie - FLEURY Marta, Secrétaire commerciale
FOYER de Saint Maur - SABBABH Toufik, Agent technique
FOYER Domus - CAJAZZO Claudine, Monitrice éducatrice
FOYER Domus - YAAKOUB Atef, Agent technique
IME Bel Air - LEFRANÇOIS Anouk, Psychologue
IME La Nichée - BANICEVIC Vesna, Educatrice spécialisée
IME La Nichée - YINDA Bertille, Aide médico-psychologique
IME La Nichée - LAGUERRE Daina Joe, Accompagnante éducative et social (AES)
IME La Nichée - YOUS Nachida, Aide médico-psychologique
IME La Nichée - SARFATI Swan, Agent de service intérieur
IME Les bords de Marne - BASCOMPTE Laura, Psychomotricienne
IME Les bords de Marne - GODART Axelle, Educatrice spécialisée
IME Les bords de Marne - MARQUE Constance, Orthophoniste
MAS des Oliviers - AGHANI Najate, Infirmière
MAS des Oliviers - GOGO Roger, Chef de service éducatif
MAS des Oliviers - BARRY Oumou, Aide-soignante
MAS des Oliviers - LUC Stephanie, Aide-soignante
MAS des Oliviers - MBIENGA NKANSA Lydie, Accompagnante éducative et social (AES)
Résidences de Rosebrie - MAYERAS Elodie, Accompagnante éducative et social (AES)
SAMSAH la Pointe du Lac - LEROY Carla, Assistante sociale
SESSAD du MONT-MESLY - GASPARDINI Roxane, Educatrice spécialisée
SESSAD du MONT-MESLY - JACOB Pauline, Educatrice spécialisée
SESSAD du MONT-MESLY - ROUGY Grégoire, Psychomotricien
Siège social - KOULOURATH Laure, Comptable

Rencontre avec **Émilie KIMUANGA**, Service civique à l'Apogei 94



Emilie Kimuanga,
Cheffe de service internat -
Plateforme de la pointe
du lac

Pouvez-vous nous dire où et dans quel contexte vous avez réalisé votre service civique ? (année, structure, type de mission)

J'ai eu l'opportunité de réaliser une mission de service civique en 2018. Cette mission s'est déroulée avec l'association Les Papillons Blancs, au sein de la MAS Odile Madelin, près de Reims. Ma mission portait principalement sur l'animation et la mise en place de projets au sein de la structure.

Qu'est-ce qui vous avait motivée à faire un service civique à ce moment-là ?

Étant étudiante dans le secteur du médico-social, je disposais de quelques notions théoriques, mais j'avais besoin de compléter ma formation par de la pratique. C'est la raison pour laquelle je me suis tournée vers ce dispositif.

En quoi cette première expérience vous a-t-elle fait découvrir le secteur médico-social ?

Je ne connaissais pas encore les institutions médico-sociales de l'intérieur, ni le fonctionnement concret d'un ESMS. J'avais vraiment besoin et envie de comprendre ce milieu.

En tant qu'animatrice, cette mission m'a permis de proposer mes compétences tout en découvrant les profils des résidents, les rouages de l'institution, les différents métiers, et de commencer à développer un réseau professionnel.

Qu'avez-vous retenu de cette période ? Une rencontre, un moment marquant, une prise de conscience ?

Un des moments les plus marquants a été l'organisation d'un vernissage, suivi d'un concert de violon.

La musique s'est révélée être un véritable vecteur de communication pour les résidents : certains pouvaient ressentir les vibrations, d'autres écouter les sons. Ce fut un moment fort, institutionnellement et humainement. Un souvenir précieux et plaisant pour tous.

Est-ce que cette expérience a joué un rôle dans la suite de votre parcours professionnel ?

Oui, cette expérience a été déterminante. Elle a conforté mon choix professionnel. Grâce à cette mission, j'ai pu finaliser mon Master MOSS et aujourd'hui, je suis cheffe de service. Dans un parcours, il y a souvent un événement, une rencontre, ou une décision qui nous oriente. Mon service civique a été l'un de ces tournants.

Aujourd'hui, en tant que cheffe de service, quels liens faites-vous entre votre mission actuelle et ce que vous avez vécu en service civique ?

Il existe un lien direct, notamment parce que dans l'EAM où j'exerce actuellement, la dimension éducative est très présente. Mon expérience en service civique m'a permis de comprendre très tôt l'importance du lien avec les usagers, des projets personnalisés, et de l'accompagnement dans sa globalité.

Que diriez-vous à un jeune qui hésite à se lancer dans un service civique dans notre secteur ?

Je lui dirais de ne surtout pas hésiter ! C'est une expérience riche, humaine, qui ouvre des portes et élargit les horizons. Il faut savoir prendre du plaisir dans les missions confiées, même lorsqu'elles semblent modestes. C'est une expérience formatrice qui nous permet de grandir, d'apprendre, et de se construire à la fois personnellement et professionnellement.

Si vous deviez résumer ce que le Service Civique vous a appris en un mot... ce serait lequel ?

**Une formidable découverte, à tous les niveaux !
L'expérience d'une vie.**

Assemblée Générale 2025 : un nouvel élan

L'Assemblée Générale du 28 juin 2025 a constitué un moment important dans la vie de notre association. Elle a permis de faire le point sur les actions réalisées, de favoriser les échanges entre membres, partenaires, familles et professionnels et d'envisager ensemble les perspectives à venir : un nouvel élan !

Ouverture et accueil des membres

La séance a débuté par la projection du film « Ensemble pour bien vieillir ». Ce film, réalisé à l'initiative de l'Unapei Val de Marne et d'Apogei 94, donne la parole aux travailleurs d'ESAT qui expriment leurs inquiétudes et leurs aspirations concernant leur avenir à la retraite.

Ils dialoguent avec Madame Céline POULET, Secrétaire Générale du comité Interministériel du Handicap, pour évoquer leurs préoccupations liées à la santé, au logement et à leur autonomie.

Présentation du Rapport financier

Madame Geneviève MADRY et Monsieur Pierre-Yves MERIAUX, Présidents-Adjoint, ont présenté le rapport financier de l'année 2024 : état des résultats de l'exercice, détaillant les recettes, les dépenses ainsi que les investissements réalisés.

Les chiffres de 2024, tout comme ceux des années précédentes, montrent un net affaiblissement du résultat essentiellement lié au sous financement de nos activités par les pouvoirs publics.

L'association demeure financièrement solide, avec une capacité d'autofinancement positive, mais mérite une attention continue. Les comptes, après présentation du rapport du Commissaire aux Comptes, ont été approuvés à l'unanimité.

Présentation du rapport moral

Le rapport moral met en avant le bilan de l'année écoulée, les valeurs que porte l'association, ainsi que la place essentielle des familles.

Les différents points abordés ont été la gouvernance et l'organisation interne, la réponse aux appels à projets, les dispositifs nouveaux mis en œuvre dans le cadre du plan régional « Inclus'IF 2030 », la Plateforme Emploi Inclusion, l'étude sur le vieillissement des personnes en situation de handicap, la participation régionale et



les partenariats, ainsi que les activités des différentes commissions.

Élections et renouvellement des instances

L'Assemblée Générale Ordinaire a été également l'occasion de procéder au renouvellement des instances dirigeantes.

En début d'année, Monsieur Pierre-Yves MERIAUX avait annoncé son souhait d'arrêter ses différentes fonctions pour des contraintes personnelles. L'Assemblée Générale lui a témoigné toute sa gratitude pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à notre association pendant près de trente ans. Madame Geneviève MADRY a accepté de prendre sa suite au sein de la gouvernance de l'association.

Présentation du PAG

Dans une démarche participative, l'Apogei 94 a actualisé son Projet Associatif Global (PAG) pour les années 2025/2030. Le PAG est une démarche structurée et coordonnée mise en place par l'association dans le but de répondre à des besoins identifiés au sein d'un territoire délimité.

Le vote de l'Assemblée Générale Ordinaire a définitivement adopté le PAG 2025/30. Il se substitue dès lors au précédent Projet Associatif Global (adopté le 30 juin 2018) et au Plan d'Orientation Stratégique (POS 2021/25).

Paul Guignard,
Président

EUPHORIA AU GRAND PALAIS : voyage sensoriel pour la Pointe du Lac

C'était l'expo éphémère à ne pas rater cet été : EUPHORIA au cœur du grand palais à Paris, gratuite pour les personnes en situation de handicap alors par petits groupes toutes les personnes accompagnées au sein de l'EAM de la Pointe du Lac et de la Maison des Orchidées s'y sont rendus.

Du sensoriel grandeur nature comme ils l'aiment !

Véritable phénomène immersif, l'exposition a dévoilé une multitude d'environnements aériens imaginés par des artistes contemporains internationaux sur 5000m² dédiés à l'univers du gonflable.



FAMILLES ET ÉQUIPES RÉUNIES pour la kermesse de l'IME Les Bords de Marne



Le samedi 28 juin, l'IME Les Bords de Marne a organisé sa kermesse avec les familles et l'équipe SEES et Passerelle. Entre stands de jeux, gourmandises et rires partagés, ce fut une belle journée conviviale.



PREMIÈRE AVENTURE LOIN DE LA MAISON pour les enfants de l'IME Les Bords de Marne

Les plus jeunes enfants de l'IME les Bords de Marne ont vécu leur premier séjour sans leurs parents à Center Park.

La piscine a été l'activité phare : les enfants, ravis, ont enchaîné baignades, jeux aquatiques, barques et moments de complicité avec l'équipe SEES.



UNE ANNÉE SPORTIVE à l'ESAT les Petits Carreaux !



À l'ESAT les Petits Carreaux, cette année a été placée sous le signe du sport, avec de nombreux projets mis en place en dehors du temps de travail.

Parmi eux, un entraînement de football bimensuel a été organisé en partenariat avec la VGA Sport et Handicap, dans le cadre du dispositif ESMS&CLUB. 11 travailleurs de l'ESAT ont ainsi pu s'entraîner avec un coach en Activité Physique Adaptée, en vue de participer à un tournoi inter-ESAT, qui s'est tenu le vendredi 27 juin dernier.

Voici les impressions d'Haci-Emin et Saloum, joueurs et travailleurs de l'ESAT :

« On a vraiment senti la différence avant et après la reprise du sport. »

L'activité physique a redonné de l'énergie à tous, aussi bien pour le travail que pour le moral.

« J'étais heureux de jouer avec mes collègues », confie Haci-Emin, en parlant des entraînements encadrés par le coach Ludovic.

« Ça m'a aidé à reprendre le sport, j'ai beaucoup appris », ajoute Saloum.

Les joueurs ont même ramené une coupe à l'ESAT : « Je suis vraiment fier de nous », conclut Haci-Emin.

Laura Vautrin,

Chargée d'accompagnement à la mobilité professionnelle
- Référente APS – ESAT Les Petits Carreaux

SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL de l'autonomie

Le service public départemental de l'autonomie est un nouveau service public mis en œuvre solidairement par les acteurs institutionnels et professionnels agissant pour le soutien à l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants à l'échelle départementale.

Il repose sur l'ambition d'une société accessible et démocratique qui respecte et soutient la pleine citoyenneté des personnes concernées. Préfiguré avec l'appui de 18 territoires préfigurateurs, le SPDA se généralise à tous les territoires en 2025.

Création d'un nouveau service de proximité pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les aidants

Inscrite dans la loi Bien vieillir et autonomie du 8 avril 2024, la création du service public départemental de l'autonomie a pour ambition de simplifier la vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des aidants en facilitant leurs démarches et leurs parcours. À travers la mise en synergie des acteurs du soutien à l'autonomie de proximité, le SPDA a pour objectif de garantir la qualité de service et l'équité, quels que soient les territoires et les situations individuelles. Ce service public porte quatre grandes missions :

- **La garantie d'un accueil**, d'un accès à l'information, d'une orientation et d'une mise en relation avec le bon interlocuteur sans renvoi de guichet en guichet ;
- **L'évaluation de la situation**, l'attribution des prestations dans le respect des délais légaux ;
- **Le soutien à des parcours personnalisés**, continus, coordonnés ;
- **La réalisation d'actions de prévention** et d'aller-vers les personnes les plus vulnérables ;
- **Le service public départemental de l'autonomie vise à favoriser les coopérations entre professionnels et organisations** et le décroisement des secteurs social, médico-social et sanitaire et du « droit commun » (éducation, emploi, logement, transport...) pour apporter une réponse globale et garantir la continuité du parcours de la personne, y compris dans une approche de prévention.

Un service public coporté par les acteurs au plus près des personnes

Le SPDA est assuré conjointement par plusieurs acteurs à une échelle départementale. Le pilotage de la démarche est confié au conseil départemental en lien étroit avec l'agence régionale de santé (ARS). La liste de ces acteurs, définie par la loi, comprend :

- **Le département** ou la collectivité exerçant les compétences du département ;
- **Les ARS** ;
- **Les communes** et leurs groupements et établissements publics (comme les centres communaux d'action sociale ou centres intercommunaux d'action sociale) ;
- **Les organismes** locaux et régionaux de sécurité sociale (caisses primaires d'assurance maladie – CPAM, caisses d'assurance retraite et de la santé au travail – CARSAT, caisses d'allocations familiales – CAF, Mutualité sociale agricole – MSA...) ;
- **Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)** ou maisons départementales de l'autonomie (MDA) ;
- **Le rectorat**, la direction des services de l'Éducation nationale à l'échelon de l'académie ;
- **Les membres du Service public de l'emploi** et les organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (Cap Emploi) ;
- **Les acteurs de la coordination** (dispositifs d'appui à la coordination – DAC, communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS, Communautés 360) ;
- **Les services** portant le label « France Services » ;
- **Les acteurs de l'offre sanitaire** (établissements publics de santé) et médico-sociale (établissements

et services d'aide par le travail, pour les personnes âgées, pour les personnes adultes handicapées, centres locaux d'information et de coordination, services mettant en œuvre des mesures de protection des majeurs et services mettant en œuvre les mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial).

Le SPDA ne se limite pas à l'accès aux aides et prestations ou à l'accès à la santé. Les liens sont renforcés avec les acteurs de droit commun dont l'action concourt au soutien à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes (sport et culture, transports, logement, justice...).

Le respect de la citoyenneté et de la participation des personnes constitue une ligne directrice essentielle : c'est un fil rouge dans la construction de ce service public construit pour et avec les personnes. Cela se traduit par exemple par la place donnée aux conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et aux autres instances de représentation des personnes dans la conception et le suivi de la démarche.

L'ensemble des acteurs du SPDA partagent en coresponsabilité la mise en œuvre d'une réponse populationnelle aux besoins des personnes concernées sur les quatre blocs de missions obligatoires qui constituent le « socle de missions » du service public départemental de l'autonomie.

De la préfiguration à la généralisation

Le SPDA a été préfiguré au cours de l'année 2024 dans 18 territoires : les Alpes-Maritimes, l'Aveyron, la Corrèze, le Finistère, la Gironde, l'Hérault, Loir-et-Cher, la Mayenne, Meurthe-et-Moselle, le Nord, le Pas-de-Calais, la Sarthe, la Seine-Maritime, les Yvelines, la Somme, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, la Guyane. En 2025, le SPDA se généralise à l'ensemble des territoires, en s'appuyant sur un cahier des charges national (Ouverture dans une nouvelle fenêtre) qui garantit les engagements de service public à apporter aux personnes.

La mise en place du Service public départemental de l'autonomie est nécessairement progressive et s'inscrit dans une politique publique de temps long. Pour accompagner cette mise en œuvre et en complément du cahier des charges national, la CNSA propose une boîte à outils (Ouverture dans une nouvelle fenêtre) en accès libre, une animation de réseau collective et un soutien financier pour l'ingénierie de projet à l'intention des conseils départementaux et des ARS.

LE BAROMÈTRE QVCT : Un outil d'écoute au service des salariés

L'Apogei 94 a lancé un baromètre social pour l'ensemble de ses salariés ! Organisé du 16 juin au 13 juillet 2025, il a permis de recueillir l'avis de 329 salariés, soit près d'un salarié sur deux. Une participation significative qui montre l'envie de chacun de s'exprimer.

Avant de découvrir les résultats, faisons un point sur ce qu'est un baromètre social et sur les étapes clés de sa mise en œuvre.

Qu'est-ce qu'un baromètre social ?

Le baromètre social est un questionnaire anonyme qui permet de recueillir votre avis sur de nombreux sujets : vos conditions de travail, la qualité du management, vos relations au sein des équipes, votre bien-être, ou encore vos perspectives d'évolution. C'est un véritable outil de mesure du climat social, pour mieux comprendre les attentes, les ressentis et les besoins des collaborateurs.

Les objectifs du baromètre QVCT

Pourquoi ce baromètre ? L'objectif est de donner la parole à chacun, d'identifier les leviers d'amélioration, de mettre en lumière les forces collectives et de renforcer la confiance ainsi que le dialogue entre tous les acteurs.

En quoi est-ce utile pour vous ?

Le baromètre social représente une occasion de vous exprimer sur votre quotidien professionnel. Il constitue aussi un moyen d'améliorer les conditions de travail et un levier pour construire un climat de confiance et de collaboration.

Comment le baromètre a été déployé

Voici les étapes que nous avons suivies :

- **Élaboration du questionnaire :** avec l'accompagnement d'Harmonie Mutuelle, et grâce à un groupe de travail composé de 3 élus du CSE, d'une salariée du service Hygiène Sécurité Environnement et du DRH. Ensemble, nous avons validé et enrichi la trame du questionnaire.
- **Communication :** nous avons travaillé en collaboration avec notre chargée de communication pour concevoir des supports de communication adaptés.



L'information a été diffusée en masse et accompagnée de relances régulières.

→ **Diffusion :** le questionnaire a été mis à disposition via un lien numérique accessible à tous.

→ **Confidentialité assurée :** les réponses sont restées anonymes.

→ **Analyse des retours :** les données ont été compilées afin de faire ressortir les tendances clés.

ET MAINTENANT, QUE FAIT-ON DES RÉSULTATS ?

Les résultats montrent que 70 % des salariés estiment avoir une bonne qualité de vie et des conditions de travail. De plus, 72 % des participants déclarent qu'ils recommanderaient l'Apogei 94 en tant qu'employeur. Nous avons identifié des points d'appui qu'il faut pérenniser et valoriser dans le temps, tels que : l'autonomie dans les tâches, l'équilibre vie pro/vie perso et le soutien managérial.

Nous avons également relevé des points de vigilance, notamment : la charge de travail, les efforts physiques et les relations entre les salariés et les personnes accompagnées. Ces éléments permettront de mettre en œuvre des actions concrètes et de suivre régulièrement les progrès grâce aux prochains baromètres.

EN RÉSUMÉ

Le baromètre social est un outil d'écoute et d'action. Grâce à vous, nous construisons ensemble un environnement de travail plus juste, plus sain et plus motivant. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé !

Et pour les prochaines éditions... on compte sur vous !

Emilie Camalet,
Chargée de missions HSE
& Stéphane Meresse,
Directeur des ressources humaines et dialogue social